**6434 Débat d'orientation sur la politique en matière d'emploi**

Les antécédents qui ont abouti à l'organisation du débat d'orientation sur la politique en matière de l'emploi sont les suivants:

* une première demande a été introduite par le groupe parlementaire DP le 12 décembre 2011, visant l'organisation d'un débat d'orientation au sujet de la politique en matière d'emploi, ceci "devant la toile de fond du rapport spécial de la Cour des Comptes portant sur certaines mesures prises dans le cadre de la lutte contre le chômage";
* une deuxième demande du groupe parlementaire "déi gréng" a proposé un débat d'orientation "au sujet des stratégies à court, moyen et long terme afin de combattre l'évolution négative sur le marché de l'emploi".

Compte tenu des deux demandes, le sujet du débat d'orientation a été élargi à la politique en matière d'emploi en général. Dans sa réunion du 18 juin 2012, la Commission du Travail et de l'Emploi a organisé ses travaux.

Dans un premier temps, la commission a organisé deux réunions ayant pour objet:

* d'entendre une présentation par les experts du CEPS/INSTEAD de leurs études récentes concernant l'efficacité des politiques d'emploi au Luxembourg, en particulier en ce qui concerne le contrat d'initiation à l'emploi (CIE) et le contrat d'appui-emploi (CAE) ainsi que les mesures de formation destinées aux demandeurs d'emploi;
* d'entendre les experts compétents de l'ADEM en leurs explications concernant les enseignements à tirer des études statistiques sur le profil socio-économique des différentes populations de demandeurs d'emploi et du chômage.

Dans sa réunion du 27 septembre 2012, la commission a procédé à un nouvel échange de vues sur l'organisation et l'orientation de ses travaux.

Dans sa réunion du 15 octobre 2012, la Commission du Travail et de l'Emploi a eu un échange de vues avec la Direction de l'ADEM. Cet entretien a encore été approfondi à l'occasion d'une visite dans les localités de l'ADEM le 19 novembre 2012.

En date du 23 février 2013, la commission s'est rendue à Coblence pour y avoir deux entrevues, à savoir

* à la Hochschule Koblenz, avec le Prof. Dr Stefan Sell, professeur en sciences économiques (Professor für Volkswirtschaftslehre, Sozialpolitik und Sozialwissenschaften), sur le bilan et les enseignements à tirer des réformes fondamentales du marché de l'emploi (Arbeitsvermittlung) intervenues en Allemagne,
* à l'Arbeitsagentur Koblenz-Mayen, avec les responsables de l'Arbeitsagentur Koblenz/Mayen et du Jobcenter de la Ville de Coblence.

Dans sa réunion du 28 janvier 2013, la commission a eu des échanges de vues avec des représentants d'entreprises de différents secteurs de l'économie.

Dans sa réunion du 18 février 2013, la commission a fait un nouveau point de ses travaux et elle a arrêté le programme pour la continuation et la clôture de ses travaux.

Le 18 mars 2013 la commission a procédé à l'audition des organisations représentatives des partenaires sociaux, à savoir l'Union des Entreprises luxembourgeoises (UEL) et les syndicats représentatifs au plan national OGB-L, LCGB et CGFP.

Le 15 avril 2013, la commission s'est penchée sur le bilan de ses travaux et elle a esquissé les grandes lignes directrices de son rapport.

Dans sa réunion du 22 avril 2013, la commission a eu une entrevue avec le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Immigration au sujet des conclusions à tirer de ses travaux.

Dans sa réunion du 29 avril 2013, la commission a poursuivi l’examen du projet de rapport, en particulier du dernier chapitre consacré aux conclusions.

Finalement, dans sa réunion du 8 mai 2013, la commission s'est vu présenter le présent rapport par les rapporteurs MM. André Bauler et Roger Negri et elle l'a adopté.

\*

Les conclusions et recommandations de la Commission du Travail et de l'Emploi se trouvent exposées en détail, au chapitre VI (pages 73 à 84) du rapport.

Elles ont, en résumé schématique, trait aux points suivants:

* la nécessité d'une croissance économique durable dans une économie performante et compétitive;
* l'inadéquation entre la demande et l'offre sur notre marché de l'emploi et les conséquences à en tirer;
* la réforme de l'ADEM et le processus de sa mise en œuvre;
* les différentes mesures et les instruments pour l'emploi;
* l'importance d'une stratégie cohérente de mesures favorisant le maintien dans l'emploi et en particulier le maintien dans l'emploi des salariés plus âgés;
* la problématique des demandeurs d'emploi à faible employabilité en raison de leur éloignement du marché de l'emploi;
* les efforts propres et les critères de l'emploi approprié;
* la relance du système dual de la formation professionnelle;
* l'agencement actuel de différents paramètres sociaux;
* les initiatives sociales pour l'emploi;
* l'Economie solidaire et en particulier le statut juridique d'entreprise à finalité sociale;
* le rôle des communes dans la mise en œuvre de la stratégie pour l'emploi.